au *Misgurnus anguillicaudatus* Cantor, forme excessivement variable ainsi que l'indique déjà Günther[1].

Chez les uns, la hauteur du corps est comprise jusqu'à sept fois et demie dans la longueur (sans la caudale), les barbillons sont moins développés, les écailles paraissent même un peu plus petites: chez les autres, la hauteur du corps est contenue seulement cinq fois et demie dans la longueur, les barbillons sont très allongés, les écailles plus nettement visibles.

Cobitis tænia Linné, 1758. — Lac Candidius.

Cette espèce est représentée par 3 spécimens mesurant 58, 115 et 130 millimètres de longueur. Ce dernier appartient à la variété à bande longitudinale foncée. Chez les deux autres, cette bande est remplacée par une ligne de taches. Ces individus représentent donc les deux types du Japon figurés par Schlegel[2].

La lèvre inférieure à bord frangé a une tendance très nette à se différencier en barbillons.

Gobiidæ.

Gobius (Ctenogobius) candidianus Regan, 1908. — Lac Candidius.

Les exemplaires sont au nombre de 11 et mesurent de 30 à 70 millimètres. Chez certains individus, surtout les plus grands, contrairement à la description de M. Tate Regan, quelques rayons de la dorsale sont assez prolongés, leur longueur égalant celle de la tête et leur extrémité dépassant notablement les premiers rayons mous de la nageoire.

Ce Poisson semble devoir être rapproché du *Gobius olivaceus* Schlegel, du Japon.

Eleotris (Culius) fusca Bloch Schneider, 1801. — Banshivo.

Osphromenidæ.

Polyacanthus opercularis Linné, var. viridiaurata Lacépède, 1802. — Banshivo.

Les Macropodes constituent, semble-t-il, une variété domestique du *P. opercularis* Linné.

Poissons du Congo recueillis par la mission d'étude de la maladie du sommeil,

par M. le Dr Jacques Pellegrin.

MM. E. Roubaud et A. Weiss, membres de la mission d'étude de la maladie du sommeil, ont recueilli durant leur séjour, soit dans le Congo

(1) *Cat. Fish. Brit. Mus.*, 1868, VIII, p. 345.

(2) Temminck et Schlegel, *Fauna japonica. Pisces*, 1847, pl. CIII, fig. III et III *a*.

même au Stanley-Pool, soit dans les marigots ou ruisseaux avoisinant Brazzaville, une petite collection de Poissons : bien qu'elle ne contienne aucune forme nouvelle pour la science, elle renferme néanmoins plusieurs espèces peu connues et de description plus ou moins récente; il est intéressant d'en donner la liste :

Mormyridæ.

Petrocephalus sauvagei Boulenger, 1887. — Stanley-Pool.

Marcusenius plagiostoma Boulenger, 1898. — Stanley-Pool.

Cette espèce n'était pas encore entrée dans les collections du Muséum. Sur un beau spécimen de 173 millimètres, on relève les chiffres suivants :

D. 31 ; A. 27 ; Sq. 16/60/20.

Gnathonemus Petersi Günther, 1862. — Rivière N'Djoué (Brazzaville).

Characinidæ.

Alestes Liebrechtsi Boulenger, 1898. — Stanley-Pool.

Alestes macrolepidotus Cuvier et Valenciennes, 1849. — Stanley-Pool.

Distichodus fasciolatus Boulenger, 1898. — Stanley-Pool.

Siluridæ.

Clarias angolensis Steindachner, 1866. — Ruisseaux de Brazzaville.

Cyprinodontidæ.

Haplochilus spilauchen A. Duméril, 1859. — Ruisseaux de Brazzaville.

Anabantidæ.

Anabas multifasciatus Thominot, 1886. — Marigot de Brazzaville. D'après M. Weiss, ce Poisson serait nidificateur.

Cichlidæ.

Nanochromis nudiceps Boulenger, 1899. — Bords du Congo à Lingolo. Cette espèce minuscule est représentée par un spécimen de 48+14=62 millimètres chez lequel les rayons mous de la dorsale et de l'anale sont prolongés : les ventrales également filamenteuses dépassent l'origine de l'anale.

Lamprologus Mocquardi Pellegrin, 1903. — Lingolo.

Ce Cichlide est aussi de très petites dimensions. Les spécimens types provenaient du Haut-Oubanghi et mesuraient 53 et 63 millimètres[1]. Les cinq exemplaires rapportés par la mission d'étude de la maladie du

[1] Dr J. Pellegrin, *Bull. Mus. Hist nat.*, 1903, p. 221.

sommeil ont une longueur comprise entre 42+12=54 millimètres et 52+14=66 millimètres. La coloration en alcool est tantôt chocolat, tantôt jaunâtre, avec 5 ou 6 barres foncées transversales. Voici les nombres relevés sur ces exemplaires, permettant de compléter la diagnose primitivement donnée :

D. XVIII-XIX 7-9; A. V-VI 6; L. long. 33-35; Br. 6-7.

Tilapia fasciata Perugia, 1892. — Stanley-Pool.

De nombreux individus de cette espèce ont été recueillis par M. Roubaud dans le Stanley-Pool, au milieu des flaques d'eau des bancs de sable. Les plus petits spécimens ne présentent rien de particulier, mais le plus gros mesurant 72+18=90 millimètres possède une gibbosité frontale bien marquée. Ces cas sont assez fréquents dans bon nombre d'espèces de Poissons de la famille des Cichlidés, principalement chez les *Geophagus* américains.

D'après M. Roubaud, la couleur de cet exemplaire était la suivante à l'état frais : le pourtour de la bouche et les yeux étaient nacré vif. Il y avait une grosse tache rouge sang entre les 2 nageoires pectorales. La teinte de la dorsale était jaune d'ocre, et il existait une petite tache arrondie jaune clair au milieu de l'anale. Sur l'animal en alcool, on aperçoit sur le dos les traces de cinq fasciatures foncées qui justifient l'épithète spécifique.

Notice sur le Penaeus brasiliensis[1], *Crevette du Bas-Dahomey* (*Crevette du lac Ahémé*),

par M. Lefebvre, adjoint des affaires indigènes.

La Crevette du Bas-Dahomey, dite dans le pays «*Crevette du lac Ahémé*», est l'objet d'une industrie très importante et la source de revenus considérables pour les populations riveraines qui s'adonnent à sa pêche.

Appelée *Bolou* par les peuplades Minas ou Popos, *Degou* par les Dahoméens ou Fons, *De* par les Yoroubas ou Nagots, la Crevette se pêche surtout à la période des basses eaux qui sont alors très salées. C'est à cette époque de l'année que la pêche en est le plus rémunératrice, et ce, pour deux raisons : la première, que ce Crustacé semble préférer les fonds moyens; la seconde, que les méthodes de pêche usitées, notamment celle du filet à la traîne, sont à peu près impraticables à la saison des crues, où, pourtant, la Crevette demeure dans l'eau alors presque douce.

[1] D'après la détermination de M. le Professeur E.-L. Bouvier, sur des exemplaires du lac Athémé offerts au Muséum par M. Henry Hubert, Administrateur des colonies.